
CANDIDATURE AU PATRIMOINE MONDIAL - ÉVALUATION TECHNIQUE DE L'UICN

St. Kilda (Hirta) (Royaume- Uni) ID N°387 Bis

Rappel: St. Kilda a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1986 au titre des critères naturels (iii) et (iv). À l'époque, l'UICN avait noté:

Le paysage de l'archipel de St. Kilda est particulièrement exceptionnel. Il est le résultat de phénomènes volcaniques suivis d'érosion et de glaciation qui ont façonné un paysage insulaire spectaculaire. Les falaises vertigineuses et les éperons d'érosion marine, ainsi que le paysage sous-marin sont concentrés en un groupe compact, singulièrement unique.

St. Kilda est un des sites les plus importants de l'Atlantique Nord et de l'Europe pour les oiseaux marins: plus d'un million d'oiseaux fréquentent l'île. Le site est particulièrement important pour les fous de Bassan, les fulmars boréaux et les macareux moines. Les pelouses maritimes et les habitats sous-marins sont aussi importants et forment partie intégrante du paysage insulaire. Le mouton de Soay, redevenu sauvage, est aussi une race rare et intéressante qui pourrait être importante en tant que ressource génétique.

L'UICN ajoutait : *L'importance de l'élément marin et la possibilité d'envisager le statut de réserve marine pour les zones de nourrissage immédiates devraient être portées à l'attention du gouvernement du Royaume-Uni.*

L'État Partie présente une nouvelle proposition en 2003 afin:

- a) d'obtenir l'inscription du site sur la Liste du patrimoine mondial au titre des critères naturels supplémentaires (i) et (ii), ainsi que des critères culturels (iii), (iv) et (v), dans le but de réinscrire St. Kilda en tant que site mixte; et
- b) d'agrandir le site afin d'inclure la zone marine.

1. DOCUMENTATION

- i) **Fiches techniques UICN/WCMC:** 25 références
- ii) **Littérature consultée:** Stattersfield. A.J. *et al.*, 1998, **Endemic Bird Areas of the World: Priorities for Biodiversity Conservation**. Birdlife International, Cambridge, U.K; UNESCO, 2003, **Draft UNESCO World Heritage Marine Strategy**; S. Palumbi, 2003, **Marine Reserves – A tool for ecosystem management conservation**, Pew Oceans Commission; **MPA News** related to spatial MPA design for marine ecosystems: (Vol4#6 Channel Islands lessons; Vol5#4 High Seas Targets; Vol5#6 Fisheries yields in reserve design; Vol5#3 Open Ocean MPAs); **OSPAR Quality Status Report 2000 – Celtic Seas**; JNCC Dec. 2003 website (www.jncc.gov.uk/marine/), DEFR, 2000, **Deep Water Demersal Fisheries**; Scottish Coastal Forum, 2003, **A Strategy for Scotland's Coasts and Inshore Waters** - Tourism and Recreation Task Group; Discussion Paper by the Scottish Executive, 2003, **The Sustainable Development of Scotland's Marine Resources: Towards New Management Framework Options?**, CORDAH Ltd.; **St. Kilda World Heritage Site Risk Assessment**, 2003, for the Scottish Executive.
- iii) **Consultations:** 4 évaluateurs indépendants.
- iv) **Visite du site:** J. Thorsell, juin 1986

2. RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES NATURELLES

L'archipel de St. Kilda (ASK) est un groupe d'îles atlantiques éloignées de tout, à 64 km à l'ouest des Hébrides extérieures, au large de la côte ouest de l'Écosse. Actuellement, le Bien du patrimoine mondial de St. Kilda (Catégorie IV de gestion des aires protégées de l'UICN) comprend la partie terrestre de l'archipel, soit au total 854,6 ha se trouvant au-dessus du niveau moyen des hautes eaux, ainsi que quatre îles (Hirta, Boreray, Soay et Dun) et de nombreux éperons d'érosion marine (les trois plus grands sont Levenish, Stac an Armin et Stac Lee). Cette nouvelle proposition envisage de repousser les limites jusque dans l'élément marin qui entoure l'ASK, afin d'inclure 23 346,8 ha supplémentaires entre le niveau moyen des hautes eaux et les limites. La superficie totale du site proposé est donc de 24 201,4 ha, une augmentation de 96% du bien du patrimoine mondial. Aucune zone tampon n'est proposée.

Du point de vue océanographique et géomorphologique, l'ASK se trouve près de la marge ouest de la plate-forme des Hébrides; plus à l'ouest se trouve la fosse Rockall. L'ASK est considéré comme un archipel océanique du nord-est atlantique dans le domaine paléarctique. Il révèle un riche tissu de caractéristiques naturelles entremêlées qui reflètent 50 à 60 millions d'années d'histoire géologique. Le caractère océanique et insulaire de l'ASK crée de nombreuses niches complexes et différentes et la présence de formations rocheuses abruptes, l'exposition aux vagues, la profondeur et la limpidité de l'eau, l'isolement et le peu de perturbations expliquent la diversité biologique marine et terrestre très spécialisée.

La biodiversité marine est associée à trois zones essentielles : a) la zone marine de balancement des marées (eulittorale), généralement 5 mètres entre la limite des hautes eaux et la limite des basses eaux est extrêmement variable, avec des changements dans les vagues et dans les marées ; elle est dominée par des patelles, des pouces-pieds, des moules et des algues fucoides ; b) la zone infralittorale, entre -5 m et >60 m, est dominée par des lits de varech, très épais dans les zones supérieures mais s'étendant en «forêt ou parc» plus bas, là où il y a moins de lumière. Certains des varechs plus «intertidaux» pénètrent jusqu'à l'entrée de cette zone en raison de la grande clarté de l'eau ; et c) la zone sublittorale ou circalittorale descend jusqu'à environ -60 m à -80 m et se prolonge sur le plateau continental. Des animaux incrustants dominent cette zone, notamment des animaux décomposeurs et brouteurs tels que des limaces de mer, des gastéropodes, des crabes et des échinodermes.

Comme dans de nombreuses îles, la diversité spécifique de la faune et de la flore terrestres est limitée mais les îles accueillent de grandes populations reproductrices d'oiseaux de mer. La flore, appauvrie en raison de la taille réduite des îles, comprend néanmoins 184 espèces de fougères, fleurs et graminées et 170 espèces de champignons. St.Kilda est cependant riche de certaines plantes inférieures – 194 espèces de lichens et 160 espèces de bryophytes.

L'ASK est la colonie d'oiseaux de mer la plus importante d'Europe et le principal site de nidification des oiseaux de mer dans l'Atlantique du Nord-Est. Durant les mois d'été, l'archipel accueille plus d'un million d'oiseaux marins, dont 700 000 couples nicheurs. Les quatre îles principales, les éperons d'érosion marine et les falaises rocheuses associées fournissent une riche diversité d'habitats de nidification. La végétation océanique des îles procure les matériaux nécessaires pour les nids. L'île de Boreray et ses éperons d'érosion marine accueillent la plus grande colonie du monde de fous de Bassan. Les îles de l'ASK accueillent aussi la plus grande colonie de fulmars boréaux du Royaume-Uni et de l'Irlande. En outre, il y a d'importantes populations de macareux moines, de petits pingouins, de guillemots marmettes, de puffins des Anglais et d'océanites tempête. La Directive de l'Union européenne sur les oiseaux sauvages a accordé le statut d'aire spécialement protégée à l'ASK car il s'agit du site de nidification le plus important pour l'océanite cul-blanc dans tout l'Atlantique du Nord-Est. On trouve dans l'ASK les espèces suivantes: le fulmar boréal, le puffin des Anglais, l'océanite tempête, l'océanite cul-blanc, le fou de Bassan, le cormoran huppé, le labbe parasite, le grand labbe, le goéland cendré, le goéland brun, le goéland argenté, le goéland marin, la mouette tridactyle, le guillemot marmette, le petit pingouin, le guillemot à miroir et le macareux moine. Sur les 17 espèces énumérées, l'ASK accueille plus

de 1% de la population du Royaume-Uni/Irlande et sert de lieu de nidification à 10 espèces. L'ASK accueille plus de 1% de leurs populations dans le contexte de l'Atlantique du Nord-Est. L'ASK est le lieu de nidification d'environ 90% de la population d'océanites cul-blanc dans l'Atlantique du Nord-Est et 30% du macareux moine dans le contexte du Royaume-Uni. Fort peu de ces oiseaux existeraient si la vie marine de la région ne leur fournissait une source alimentaire riche et productive en poissons et invertébrés.

Dix espèces de cétacés ont été recensées, notamment le petit rorqual et l'orque épaulard, le marsouin, le dauphin de Risso, le dauphin à flanc blanc et le dauphin à rostre blanc qui sont des visiteurs réguliers.

Il y a entre 300 et 400 phoques gris présents dans l'ASK toute l'année avec environ 50 petits en raison du nombre limité d'endroits où ils peuvent aller à terre.

En ce qui concerne le critère (i) et les considérations géologiques, la nouvelle proposition revendique l'importance mondiale du site de St. Kilda sur la base de l'importance de processus géologiques en cours et de caractéristiques géomorphologiques et physiographiques importantes. Plus précisément, la valeur universelle exceptionnelle est attribuée à la géomorphologie côtière et sous-marine. Il est à remarquer que l'importance géologique première de l'archipel de St. Kilda dans le contexte mondial réside dans le fait qu'il s'agit d'un vestige érodé d'un ancien massif volcanique (Paléocène). L'UICN le reconnaît à juste titre dans son étude thématique de la géologie du patrimoine mondial dans laquelle St. Kilda est classé de manière appropriée avec les sites volcaniques en rapport. L'UICN ajoute que la grande majorité des îles océaniques du monde (y compris plusieurs biens du patrimoine mondial) sont des volcans érodés, d'une sorte ou d'une autre.

3. COMPARAISON AVEC D'AUTRES SITES

Il n'y a qu'un autre site insulaire présentant des caractéristiques marines dans le «domaine paléarctique» – le Complexe du Cap de Girolata-Cap de Porto, Réserve naturelle de Scandola, en Corse (France). Toutefois, il s'agit d'une faune marine typique de la Méditerranée, foncièrement différente de celle de l'Atlantique Nord pour différentes raisons climatiques, océaniques et géographiques. Le site corse ne couvre que 12 000 ha au total dont seulement 4200 ha sont marins, contre les quelque 24 000 ha marins proposés pour St. Kilda.

Les autres complexes île-milieu marin qui présentent une ressemblance écologique avec l'ASK se trouvent dans l'hémisphère sud – un se trouve dans le «domaine australien» (île de Lord Howe); trois dans le domaine antarctique (c'est-à-dire les îles Heard et McDonald en Australie, les îles subantarctiques de Nouvelle-Zélande et la Réserve de faune sauvage de l'île de Gough dans l'archipel Tristan da Cunha, dans l'Atlantique Sud, sous juridiction du Royaume-Uni) et trois dans le domaine néotropical (Fernando de Noronha/Atol das Rocas au Brésil, île Cocos au Costa Rica et Galápagos en Équateur). En conséquence, l'ASK est unique dans l'hémisphère nord du point de vue du patrimoine mondial.

Du point de vue des oiseaux de mer, l'ASK se révèle vital car il possède certaines des plus hautes densités du monde de certaines espèces sur une petite superficie. Par exemple, les îles atlantiques brésiliennes possèdent la plus grande concentration d'oiseaux marins tropicaux dans l'Atlantique occidental avec plus de 150 000 oiseaux nicheurs tandis que l'ASK a plus de 700 000 oiseaux nicheurs sur une superficie qui est inférieure de moitié à celle du site brésilien. Le site subantarctique de Nouvelle-Zélande possède 40 espèces d'oiseaux marins nicheurs tandis que l'ASK en a 17 dans une zone qui correspond à moins du tiers de celle du site néo-zélandais. Il est clair que St.Kilda est unique en raison de la très haute densité d'oiseaux que l'on y trouve, qui est favorisée par les niches écologiques complexes et différentes que possède l'archipel.

Le tableau 1, ci-dessous, présente des comparaisons plus précises de l'ASK avec d'autres îles du patrimoine mondial:

Tableau 1. Comparaison avec d'autres biens insulaires du patrimoine mondial

Bien du patrimoine mondial	Superficie terrestre	Superficie marine	Contexte global	Éléments VUE* importants pour l'évolution du milieu marin-insulaire
ASK, Royaume-Uni	854,6 ha	Prop.: 23 346,8 ha (16 km ²)	Royaume-Uni, Atlantique Nord tempéré chaud, oiseaux marins, poissons, invertébrés, plantes	Extrémités nord et sud d'aires de répartition, pas de perturbation, forte insularité.
Îles Heard-McDonald, Australie	36 800 ha	Jusqu'à la limite des 12 milles	Australie, Océan Indien méridional - Accumulations calcaires et volcaniques sur un plateau sous-marin, maritime froid	5 espèces de phoques, 15 oiseaux, pas de discussion de l'élément marin dans la fiche WCMC mais toutes les eaux territoriales en dehors des 12 milles sont comprises, pas d'estimation
Îles Sub-antarctiques de Nouvelle-Zélande	76 458	Jusqu'à la limite des 12 milles	Cinq groupes insulaires, entre l'Antarctique et la zone de convergence subtropicale	Oiseaux pélagiques et manchots, pas de données sur les écosystèmes marins dans le rapport WCMC
Île de Gough, Royaume-Uni	6 500 ha	Jusqu'à 3 milles (extension demandée jusqu'à 12 milles)	Atlantique Sud, zone froide tempérée, non perturbée	Oiseaux marins, phoques, plantes terrestres endémiques. 3 par. sur le milieu marin, 2 zones d'algues; limites de la pêche / juridiction 200 milles nautiques
Scandola, Corse, France	7 800 ha	4 200 ha	Méditerranéenne, chaude	Algues marines, oiseaux

* Valeur universelle exceptionnelle

4. INTÉGRITÉ

4.1 Statut juridique

L'ASK est devenu Réserve naturelle nationale en 1957. De 1976 à 2002, l'archipel a été considéré comme Réserve de biosphère de l'UNESCO pour ses écosystèmes côtiers et terrestres. Le site a été retiré de la Liste en 2002 après modification des critères MAB.

En 1981, il est devenu une zone panoramique nationale et, en 1984, un site d'intérêt scientifique et un site pour l'étude de la conservation géologique en raison de sa géologie ignée tertiaire, de sa géologie quaternaire et de sa géomorphologie côtière. Ce dernier statut facilite une étude régulière par les autorités gouvernementales en vue de conserver des sites nationaux et internationaux d'importance géomorphologique. En 1992, il est devenu Zone de protection spéciale (ZPS) dans le cadre de la Directive de l'UE sur les oiseaux sauvages.

Le site est actuellement candidat au statut de Zone de conservation spéciale (ZCS) au titre de la Directive européenne Habitat sur les sites marins. Au Royaume-Uni, les sites «candidats» sont gérés avec la même rigueur que les sites inscrits. Dans les catégories ZCS de l'UE, l'ASK est proposé pour ses communautés récifales verticales sur les parties sous-marines des îles, les grottes marines et les falaises marines couvertes de végétation.

Actuellement, une extension est proposée qui coïncide avec les limites marines proposées pour le bien du patrimoine mondial ainsi qu'un plan de gestion pour compléter les éléments

de plan de gestion du bien du patrimoine mondial marin. Le site est aussi une Zone de consultation marine (Écosse), un site qui mérite une attention spéciale en raison de son milieu marin. Il n'y a pas d'autorité statutaire mais cette désignation suppose un processus consultatif relatif aux questions marines.

Il y a actuellement un moratoire du Département du commerce et de l'industrie du Royaume-Uni concernant le pétrole et le gaz du site, un moratoire temporaire sur les licences de prospection gazière et pétrolière dans un rayon de 70 km autour de l'ASK.

La liste d'instruments mentionnée plus haut couvre les besoins de toutes les zones physiques et biologiques/et espèces en question. En outre, toutes ces désignations sont soutenues par une législation.

Le National Trust for Scotland (NTS), une association de conservation à but non lucratif, est propriétaire de l'archipel de St. Kilda avec titre officiel jusqu'à la limite des basses eaux. Le Royaume-Uni possède le fond marin et les droits miniers pour la limite moyenne des basses eaux jusqu'à 12 milles nautiques. La mer elle-même est un «bien commun» dans lequel le droit de passage est libre.

4.2 Limites

La nouvelle proposition a pour effet d'étendre la superficie du bien du patrimoine mondial de 96%, tout cela dans le milieu marin. Les limites correspondent à celles de la ZCS découlant de la Directive Habitat de l'UE qui met en valeur les éléments marins. Elles tiennent également compte des limites de toutes les autres désignations (essentiellement terrestres) et de la Zone consultative marine. Toutefois, on ne sait pas exactement pourquoi ces limites ont été choisies car elles ne reflètent pas les caractéristiques écologico-géologiques.

Aucune zone tampon officielle n'a été délimitée et comme le dossier le précise, il y a de nombreuses mesures de protection, de conservation et juridiques qui ont précédé et qui sont déjà en vigueur pour le bien du patrimoine mondial qui fait l'objet d'une nouvelle proposition. La plus prestigieuse est la candidature à la désignation ZCS car elle traite les activités *in situ* et *ex situ* qui pourraient avoir une influence sur le site. Comme il s'agit d'une loi européenne qui peut supplanter la loi de planification écossaise, elle est plus forte que les désignations nationales.

Il y a aussi d'autres zones «de facto» en vigueur. Par exemple, il existe un rayon de 70 km autour de l'ASK qui limite la recherche gazière et pétrolière. Il y a un rayon de 30 km pour la navigation marine près de St. Kilda. Certaines obligations d'EIE dépendant de la loi de planification écossaise s'appliquent à la région. Il y a aussi des obligations de respect relevant de l'UE pour les ZCS en ce qui concerne les impacts, tant dans le site qu'à l'extérieur.

D'une perspective géologique, l'agrandissement de la zone marine permet d'inclure différents éléments sous-marins du paysage volcanique terrestre érodé et toute la diversité des types rocheux. Cela permet aussi d'inclure des caractéristiques bathymétriques telles que d'anciens littoraux qui font apparaître une histoire plus complète des changements de niveau de la mer au Paléocène et du développement de formes topographiques côtières et glaciaires associées, tant dans la partie terrestre que sur le lit marin autrefois exposé. Toutefois, comme mentionné plus haut, l'UICN ne considère pas que la géologie et les formes topographiques de St. Kilda soient de valeur universelle exceptionnelle.

4.3 Gestion

Le National Trust for Scotland (NTS), le Scottish Nature Heritage (SNH) et le Ministère de la défense coopèrent depuis 50 ans à la gestion. Ces organisations se réunissent au besoin ainsi que lors de réunions annuelles tripartites. Autrefois, le National Trust for Scotland gérait les éléments culturels et archéologiques tandis que le SNH gérait le patrimoine naturel. Toutefois, le NTS a récemment renforcé son cadre de professionnels de la conservation et supervisera à la fois les aspects du patrimoine naturel et culturel. Cependant l'approche de

partenariat adoptée depuis 50 ans se poursuivra, ainsi qu'avec Historic Scotland et le Conseil des îles occidentales (CNE Siar).

L'ASK suscite beaucoup d'intérêt de la part de différents acteurs. La capacité de gestion est très élevée à l'instar de la capacité globale de conservation de la nature du Royaume-Uni. Comme expliqué dans le plan SK 2003-08, il y aura: a) du personnel permanent à plein temps du NTS, y compris un gestionnaire de région pour les îles occidentales qui supervisera le garde de St. Kilda et l'archéologue de St. Kilda. Le gestionnaire de région, basé dans les Hébrides extérieures (Benbecula) se rendra fréquemment dans l'ASK et supervisera les biens du NTS sur le reste des îles occidentales (4 biens). Il y a aussi à St. Kilda (sous la supervision du gestionnaire de région) des équipes de bénévoles extrêmement bien coordonnées et en mesure de mener à bien différents programmes d'entretien et de suivi.

Un plan de gestion exhaustif a été préparé dans les meilleures conditions de consultation. Ce plan, avec le texte de la nouvelle proposition, a été affiché sur Internet. En outre, dans le cadre de ce processus, une «étude des risques» complète a été menée afin de guider le processus et le plan et d'éclaircir tout problème, notamment en ce qui concerne les ressources marines. L'évaluation est claire et concise, bien documentée et explique plusieurs problèmes et possibilités dont il sera question dans les paragraphes 4.4, 4.5 et 5 qui suivent.

4.4 Impacts anthropiques

L'évaluation des risques, avant tout pour les questions et caractéristiques marines, passe en revue les menaces existantes ou potentielles d'origine anthropique, en particulier: la pêche, le pétrole et le gaz, le tourisme, la défense, la recherche scientifique, la gestion, l'énergie renouvelable et les activités multiples. L'évaluation caractérise, analyse et classe les types de risques, par exemple les marées noires, les déversements chimiques, les effluents, le piétinement/l'escalade, la pêche, les espèces exotiques, les incidences visuelles, etc. Elle fournit une analyse des lacunes de gestion et différentes recommandations relatives à la «conduite de la gestion d'un bien marin du patrimoine mondial».

4.4.1 Impacts du développement

Les directives concernant les aspects culturels et naturels sont extrêmement strictes afin que l'«expérience de l'ASK» reste un musée vivant et lointain. Il est peu probable, en conséquence, que des activités de développement soient autorisées. Il est admis qu'il n'y a pas de réserves d'hydrocarbures d'importance commerciale dans un rayon de 70 km autour de l'ASK. Le présent moratoire sur cette zone devrait être maintenu.

4.4.2 Espèces exotiques

Des mesures de collaboration sont en place, avec les industries du tourisme et des transports maritimes, en ce qui concerne les eaux de ballast et les effluents; en outre, les conditions maritimes sont si difficiles que la région n'est hospitalière que pour peu d'espèces.

4.4.3 Pression du tourisme/expérience des visiteurs

L'éloignement et les conditions climatiques limitent les visites aux mois d'été et il n'y a que peu d'entreprises et quelques bateaux privés. Si la technologie changeait à l'avenir, des restrictions seraient nécessaires.

4.4.4 Pêche

Dans sa lettre du 27 février 2004 au Centre du patrimoine mondial en réponse aux questions de l'UICN, l'État Partie notait: *«Il n'y a que des activités de pêche limitées autour des îles. Il s'agit essentiellement de la pêche au homard durant les mois d'été qui n'est entreprise que par un très petit nombre (2 ou 3) de bateaux de pêche locaux des îles occidentales. Cette pêche a eu très peu d'impact sur le lit marin et le benthos associé et n'a touché que les espèces cibles. Au niveau d'exploitation actuelle, elle semble entièrement durable. Bien qu'il s'agisse d'une activité saisonnière à très faible niveau, elle est importante pour les quelques pêcheurs concernés et un élément vital de leur subsistance dans une région qui n'offre que peu d'autres possibilités économiques. Aucune restriction n'est prévue pour ces activités à leur niveau actuel mais nous continuerons d'exercer un suivi de la situation. On note aussi une petite quantité de chalutage dans les eaux de moyenne profondeur, à proximité des îles,*

qui est entrepris par des navires étrangers au Royaume-Uni. Actuellement, aucun impact n'est connu de ce chalutage dans les eaux moyennes mais, une fois encore, ces activités feront l'objet d'un suivi et, si nécessaire, des mesures pourraient être prises, dans le cadre d'un plan de gestion, pour les contrôler. En outre, du côté sous le vent des îles, des navires viennent parfois jeter l'ancre lorsqu'ils cherchent une protection contre des tempêtes particulièrement violentes.» L'UICN a pris note et accepte cette évaluation.

4.4.5 Energie renouvelable

Les eaux de l'ASK sont trop profondes pour que les technologies actuelles de production d'énergie éolienne au large puissent y être installées. Si la situation changeait, l'aspect visuel et les impacts associés au bruit et à la sécurité pour les oiseaux devraient être évalués du point de vue des valeurs du patrimoine mondial.

4.4.6 Transport et risque de marées noires

Il y a des risques d'accidents dans la région de l'ASK car la plupart des grands navires utilisent une route qui passe entre l'ASK et les îles occidentales plutôt que les Minches (entre l'Écosse continentale et les îles extérieures). Il importe d'assurer le suivi des navires, ici comme ailleurs, et de trouver le moyen de faire passer les bateaux plus petits par les eaux intérieures. Une stratégie de réaction exhaustive pour les hydrocarbures est en vigueur en Écosse et il en faut une pour l'ASK.

La lettre de l'État Partie (27 février 2004) ajoutait: *«Le gouvernement du Royaume-Uni a demandé à Royal Haskoning de réaliser une évaluation indépendante des risques pour l'extension de site proposée, y compris des risques de marée noire provenant du trafic maritime. Pour réaliser cet exercice, Royal Haskoning a demandé à CorrOcean Ltd de déterminer la structure du trafic maritime dans une région de 200 km x 200 km centrée sur St. Kilda.»*

Dans le rapport final soumis en mai 2003, Royal Haskoning établissait la différence entre les risques de marées noires jusqu'à 1000 tonnes (petites) et les marées noires supérieures à 1000 tonnes (importantes). Dans les conclusions, il était noté: «Le risque modéré de petites marées noires provenant d'accidents de navires marchands est le plus pressant pour le Bien du patrimoine mondial de St. Kilda. Le risque augmente de faible à modéré à mesure que l'on se rapproche de St. Kilda»; et «Une importante marée noire, même si la probabilité est extrêmement faible, causerait des dommages graves au Bien du patrimoine mondial durant la saison de nidification des oiseaux de mer. Les risques de grandes marées noires se réduisent de faibles à légers à mesure que l'on s'éloigne de St. Kilda.»

La raison pour laquelle les risques, même d'une petite marée noire, ont été évalués comme tout au plus modérés est que les routes de navigation en eaux profondes autour de St. Kilda sont situées à l'est de l'archipel et que les vents et courants dominants indiquent que toute marée noire sera plus probablement dirigée vers les îles occidentales, évitant St. Kilda. En outre, il est proposé que Comhairle nan Eilean Siar et le Conseil des Highland (l'autorité locale voisine) ainsi que le Département des transports réalisent une étude de faisabilité, plus tard dans l'année, pour inclure les eaux de l'ouest des Hébrides, ce qui permettra d'analyser la structure du climat et les mouvements du trafic et de tenir compte du temps de réaction à un incident et des risques pour les ressources marines et l'économie locale. L'étude recommandera des changements ou des améliorations pour les aides à la navigation dans la région.

Il importe aussi de noter que l'effet de toute marée noire qui atteindra St. Kilda sera probablement relativement faible en raison de la nature extrêmement exposée des îles. Dans ces conditions, il est peu probable que les hydrocarbures puissent résider sur le littoral très longtemps et les animaux et plantes qui pourraient être touchés sont adaptés de manière à survivre à des périodes de stress élevé, que celui-ci soit d'origine naturelle ou anthropique.» L'UICN prend note et accepte l'évaluation tout en soulignant la nécessité de préparer un plan d'urgence efficace pour des marées noires éventuelles dans la région.

5. AUTRES COMMENTAIRES

L'«isolement insulaire» et l'histoire géologique considérable plaident de manière convaincante en faveur de la qualité de «laboratoire marin vivant» de l'ASK. Le potentiel d'une telle étude pourrait avoir d'autres effets bénéfiques pour la conservation en d'autres lieux, notamment du point de vue de la science marine, des changements climatiques, du tourisme nautique basé sur la nature, des dialogues avec les industries pétrolières et gazières et de la pêche.

6. APPLICATION DES CRITÈRES DU PATRIMOINE MONDIAL

St. Kilda, déjà inscrit au titre des critères (iii) et (iv), est proposé à nouveau au titre des critères naturels (i) et (ii).

Critère (i) : histoire de la terre et processus géologiques

Comme mentionné au paragraphe 3, l'UICN considère que les valeurs géologiques du site sont importantes aux niveaux national et régional mais n'ont pas de valeur universelle exceptionnelle. L'UICN considère que le site proposé ne remplit pas ce critère.

Critère (ii): processus écologiques

Comme mentionné au paragraphe 3, St. Kilda est unique en raison de la très haute densité d'oiseaux que l'on y trouve sur un espace relativement réduit et qui est favorisée par les niches écologiques complexes et différentes que possède l'archipel. Il existe aussi une dynamique écologique complexe dans les trois zones marines présentes dans le site, dynamique essentielle au maintien de la biodiversité aussi bien terrestre que marine. L'UICN considère que le site proposé remplit ce critère.

7. RECOMMANDATION

L'UICN recommande au Comité du patrimoine mondial **d'inscrire** St. Kilda sur la Liste du patrimoine mondial sur la base du critère naturel (ii), complétant les critères (iii) et (iv) au titre desquels le site est déjà inscrit et **d'agrandir** le site pour inclure la zone marine environnante d'une superficie de 23 346,8 ha.

L'UICN recommande aussi d'encourager l'État Partie à:

- préparer un plan d'activités et budget de cinq ans;
- élaborer des initiatives de recherche marine et de gestion de la conservation en collaboration, pour organiser des ateliers sur la région insulaire-marine avec des collègues de Nouvelle-Zélande, d'Australie et des États-Unis et d'autres pays de l'Atlantique Nord qui mènent des travaux de conservation marine et de conception à l'échelle des sites ainsi que de planification stratégique nationale pour des zones situées au large des côtes.